

ACTSO66

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Le 2 mars 2018, à 18 H s'est déroulée la deuxième A.G.O. de l'association ACTSO66 réunissant 70 adhérents et un pouvoir de Olivier LACHAU à Christian SALVAT.
La présidente Mme Yola GUEGUEN-VAILLANT prend la parole et développe l'ordre du jour :

- Rapport d'activité
- Approbation du budget 2018
- Fixation de la cotisation annuel le par adhésion
- Proposition d'ouvrir un livret défiscalisé
- Intervention du partenaire principal de la Mutuelle Catalane
Et enfin le BUFFET un échange convivial apprécié de tous.

La Présidente prend la parole.

Rappel: A tous les nouveaux arrivants. L' association a été créée en 2015 pour le pouvoir d'achat des habitants de St Estève et du Canton du Ribéral.

Le but : Mettre en place une mutuelle village permettant aux intéressés de bénéficier d'une complémentaire santé à des prix intéressants tout en gardant une excellente couverture.

Celle-ci sera sans délai de carence, sans condition d'âge.

Il a été convenu avec la MUTUELLE CATALANE située avenue de Grande Bretagne à Perpignan, la mise en place de 3 tarifs appelés : MV1, MV2, MV3.

Détail des chiffres

En 2016 : 256 adhérents

Au 31 décembre 2017 : 366 adhérents

L'augmentation du nombre d'adhérents est de 45%.

Est souligné la perte d'une vingtaine d'adhérents en 2017 pour différentes raisons.

Il est rappelé que la proportion reste de : 60% femmes et 40% d'hommes;avec une moyenne d'âge 67 ans.

Il est également rappelé que l'association propose également grâce au partenariat avec certains praticiens de la médecine douce et du bien être des remises sur chaque séance sur présentation de la carte d'adhérent à ACTSO66.

1/ Le rapport d'activité

Explication :

Compte de résultat 2017

Détail de l'exercice 2017 : La présidente souligne que la trésorerie prévisionnelle 2017 prévoyait un résultat de 6 157,70 € et qu'à l'atterrissage le résultat est de 6 156,85 €. A la grande satisfaction de chacun.

A été remis en début de séance une copie du rapport de l'exercice 2017 et du budget 2018.

Vote à main levée : La présidente demande s'il y a des objections. Aucun adhérent présent ne s'oppose. Les comptes sont validés à la majorité.

2/ L'approbation du budget 2018

Budget prévisionnel de 2018 : Le tableau fait apparaître les dépenses envisagées qui tient compte d'une augmentation de 10 % et des recettes prudentes.

Ce budget est mis au vote des adhérents présents. Aucune objection.

Il est donc voté à la majorité.

3/ Fixation du montant de la cotisation annuel le par adhésion

La présidente propose de laisser le montant à 12 euros/an/adhérent

Personne ne s'y oppose. Vote à la majorité.

4/ Proposition d'ouvrir un livret défiscalisé pour placer l'excédent de trésorerie

La présidente propose d'ouvrir en plus du compte bancaire qui se trouve à la Poste, un livret type A où serait déposé l'excédent de trésorerie.

Le débat est ouvert. Personne ne s'y oppose. Vote pour l'ouverture à la majorité .

La présidente ayant terminé son rapport et aucun adhérent n'ayant de question à poser, elle passe la parole à l'invité du jour, Alexis N'DOUEHE, de la Mutuelle Catalane, représentant du principal partenaire de l'association.

5/ Intervention du partenaire de la Mutuelle Catalane

Ce dernier explique à l'aide d'un tableau chiffré, les pertes subies par la Mutuelle Village sur le secteur du Ribéral au cours des 2 dernières années. L'équilibre semble atteint cette année en raison également du réajustement du montant des cotisations surtout dans les catégories MV1 et MV3.

Un débat s'engage afin de répondre aux différentes questions des adhérents et d'apaiser leurs inquiétudes quant à l'évolution dues en partie aux décisions politiques du gouvernement actuel et de sa proposition de faire subir la charge du remboursement intégral de l'optique et du dentaire. Ce qui obligerait la Mutuelle Catalane à augmenter ses tarifs de 15 % environ.

Alexis N'DOUEHE rappelle qu'une mutualiste doit toujours avoir ses comptes à l'équilibre et que ce sont les adhérents qui en sont les garants.

Le débat prend fin à 19 H15.

Place à la convivialité avec le buffet préparé par Servi sur un Plateau, traiteur sur St Estève, 5 rue des Artisans.

Les adhérents sont très satisfaits et repartent avec une copie du rapport de l'exercice 2017 et budget 2018 et du stylo gravé ACTSO66.

Rendez-vous est donné l'an prochain.

Fin de cette 2^{ème} A.G.O à 20 Heures.